

« SUN CAMPING » *** 07120 - SAMPZON

Tél. : +33 (0)4 75 39 76 12 - +33 (0)6 72 71 42 68

www.suncamping.com - sun.camping@sfr.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE et Règlement Intérieur du SUN CAMPING Réservation mobil-homes, bungalows, ou emplacements

Réservation

Les réservations se font uniquement avec le formulaire de réservation, par courrier, e-mail ou site internet ; après accord du camping et dans la limite des disponibilités. La réception vous attribuera un emplacement en essayant de tenir compte de vos souhaits, sans toutefois les garantir.

Dès réception des informations de réservation et de votre acompte, nous vous adresserons votre confirmation de réservation.

Pour un emplacement camping :

- L'acompte est de 90 € (dont 10€ de frais de réservation, non déductibles)
- Il doit être versé lors de la réservation. Le solde est à régler le jour de votre arrivée.
- Le nombre de personne maximum est de 6.
- L'heure d'arrivée est 15h00. L'heure de départ est de 11 h00.
- Il est interdit de construire ou de délimiter les emplacements.
- Il est également interdit de creuser le sol, de rejeter des eaux polluées en dehors des bacs prévus à cet effet, de verser de l'eau bouillante au pied des arbres.
- L'emplacement devra être tenu en bon état de propreté par l'utilisateur et remis en état au moment de votre départ.
- La location d'un réfrigérateur est possible (6€ petit modèle ou 8€ grand modèle par jour) contre chèque de caution de 50€. (*sous réserve de disponibilité*)

Pour un emplacement locatif

- L'acompte est de 30% du prix total des prestations commandées, plus 15 € de frais de réservations, non déductibles, ainsi que les frais d'assurance annulation (3% du séjour) si souscrite.
- Il doit être versé lors de la réservation. Le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée, sans relance. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réserverons le droit d'annuler votre réservation, et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping.
- Un chèque caution de 65 € pour le forfait ménage ainsi qu'une caution de 200 € pour la location d'un hébergement devra être versée par le locataire à l'arrivée, et avant la prise de possession de l'hébergement, pour dégradations éventuelles. Celles-ci seront restituées dans les 8 jours suivant votre départ, après vérification et passage de notre équipe de nettoyage. Merci de signaler au plus tôt, à la réception, toute anomalie constatée.
- La location doit être nettoyée par vos soins. La somme forfaitaire de 65€ sera retenue si la location n'est pas rendue dans le meilleur état de propreté possible.
- Les tentes supplémentaires ne sont pas autorisées sur les parcelles hébergement (sauf accord du gérant)
- L'heure d'arrivée est à partir de 15h00 et devront être occupés au plus tard à 19h00. et l'heure de départ est entre 8h00 et 10h00. (prendre rendez-vous à la réception)

Arrivée retardée – Départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué. Dans le cas de la location d'un emplacement, vous devrez nous aviser de votre arrivée retardée PAR ECRIT. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement sera alors attribué à un autre client, dès le lendemain à 19 h 30.

Un départ anticipé, ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement

Annulations : En cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de votre acompte restera acquis au camping. En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû. Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Le camping propose une assurance annulation directe, d'un montant de 3 % du montant total du séjour.

En cas d'annulation du fait du SUN CAMPING à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

Chaque contrat est nominatif et incessible.

Dommmages

Les équipements et installations du camping doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les hébergements ou les bâtiments d'accès communs engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client locataire en titre d'un hébergement locatif ou d'un emplacement est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations, apportés tant à l'hébergement qu'à toutes les installations du camping, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. **Il doit être assuré en Responsabilité Civile.**

Animal domestique

- Votre animal (*à l'exception des chiens de catégorie 1 et 2*) est admis sur le terrain, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène, et l'intégrité des installations. Des sacs hygiéniques sont à votre disposition.
- Il doit être tenu en laisse et son carnet de vaccination à jour doit pouvoir être présenté.
- Les animaux domestiques ne sont pas admis dans la piscine et sur la plage aménagée

La piscine

- Les enfants doivent être sous la surveillance de leurs parents.
- Entrée uniquement avec **maillot de bain ou boxer de bain** (pas de short ou bermuda).
- A la piscine, il est interdit de boire, manger, fumer, de courir sur la plage, sauter, plonger dans l'eau
- Les jeux de ballons, matelas et bouées y sont interdits.

Bracelet

Le port visible du bracelet identifiant du camping est obligatoire durant toute la durée de votre séjour.

Barbecue

Par arrêté préfectoral, il est interdit d'utiliser des barbecues à charbon ou faire des feux de camps sur votre emplacement. Des barbecues collectifs sont à votre disposition pour cela. Sur votre emplacement, nous acceptons uniquement les barbecues électriques.

Règlement intérieur, troubles et nuisances

- **Accès** : pour entrer et séjourner dans le camping, vous avez besoin de l'autorisation de la réception. Toute infraction au règlement peut entraîner l'expulsion de son auteur, si nécessaire avec l'aide de la police. Le paiement du droit de visite (4.80 € par personne et par jour) donne accès à la piscine.
- Le port du bracelet visiteur est obligatoire.
- **Expulsion immédiate** : en cas d'ivresse publique, possession ou usage de drogue, vandalisme ou vol. Tous les frais sont pour l'auteur ou son accompagnateur. (le camping peut avoir recours au service de police)
- **Circulation, bruit** :

La vitesse est limitée à 10 km/h. Votre voiture doit être garée sur votre emplacement, même si l'emplacement voisin est inoccupé. Il est interdit de se garer dans les allées du camping. Il est interdit de circuler entre 23h00 et 8h00, la barrière étant fermée pendant cette période. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances (de jour comme de nuit) aux autres résidents ou attente à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

Le Sun Camping est un camping familial, afin de préserver la tranquillité de nos clients, nous ne sommes pas en mesure d'accepter les groupes d'enterrement de vie de garçons ou jeunes filles, les groupes de week-end d'intégration, les anniversaires...

Responsabilité

La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de :

- Vol, perte, dommage ou incident, de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à un séjour.
- Nuisances dues aux phénomènes naturels (météo, moustiques, pucerons, etc. ...).
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping, mesures ponctuelles prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, y compris piscine ; nécessité par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodiques. Le camping se réserve expressément le droit de modifier la conception et la réalisation du camping.
- La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, **le locataire doit être assuré en responsabilité civile.**
- Les participants prennent part aux activités organisées par le camping à leurs risques et péril

Litige : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an maximal à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicsy, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS, Téléphone : 01.49.70.15.93

Toute l'équipe du SUN CAMPING, vous souhaite un excellent séjour.